

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIERE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux : 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 2. — Avril-Mai 1926

SOMMAIRE :

Fête du Lycée
Réunions du mois

I. Association des Anciennes Elèves

- 1° Remise officielle de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à Mlle Plicque, Directrice du Lycée Molière.
- 2° Réception en l'honneur de Mlle Chauvin, ✽, et de M. Rey, ✽.
- 3° Assemblée générale et Bal de l'Union des A.
- 4° Mariages, Naissances, Décès.
- 5° Nouveaux membres de l'Association.

II. Société de Bienfaisance

- 1° Appel en faveur du vestiaire.
- 2° Réunions de Bienfaisance de Mars-Avril.
- 3° Cercle Amical.

III. Notes et Informations

- 1° A propos des Cours de la Croix-Rouge.
- 2° Le Foyer de la Femme.
- 3° Ecole technique de Vente.

Fête du Lycée

La Fête du Lycée aura lieu le jeudi 3 juin, à 2 heures. Son programme comportera un concert de 2 h. 1/2 à 4 h. avec quatuor, chant et comédie ; à 5 h., danses rythmiques exécutées par grandes et petites élèves de Mlle Bayrou, avec le concours de la Chorale.

Une salle de danse sera ouverte de 2 h. à 4 h.

Buffet entre le concert et les danses rythmiques.

Le prix d'entrée du Lycée est fixé à 2 fr.

Prix d'entrée du concert à 5 fr.

Prix d'entrée de la salle de danse, 1 fr. 50.



Promenade des Enfants le jeudi 10 juin à 2 heures.

Promenade du Cercle Amical, le dimanche 20 juin. Promenade des enfants.



1. Association des Anciennes Elèves

Remise officielle de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à Mlle Plicque, Directrice du Lycée

Le jeudi 22 avril, M. de Bévoite, O. *, Inspecteur général de l'Université, parrain de Mlle Plicque dans l'ordre de la Légion d'Honneur, est venu lui remettre sa décoration. A cette occasion l'A. a prié sa présidente d'honneur d'accepter une gerbe de roses comme marque de son affection et de sa reconnaissance.

Mme la Directrice avait convié à la cérémonie et au thé qui suivit, tous les fonctionnaires du lycée, le Conseil de l'Association au complet et des déléguées de chaque classe, désignées au vote par leurs compagnes.

A trois heures, dans le grand parloir où doit avoir lieu la

remise de Décoration, se presse une nombreuse assistance. Au fond de la pièce, à côté de Mme la Directrice, son parrain, M. de Bévette, Mme Thirion-Stoude, Directrice honoraire, les Membres du Conseil d'Administration ; à droite, massées devant la haute cheminée, les élèves du lycée ; à gauche et au centre, les Fonctionnaires, les Membres du Conseil de l'A., tous rapprochés dans un même sentiment de joie et d'affection pour celle qu'on décore.

M. de Bévette salue Mme la Directrice et ses collaboratrices, fréquemment interrompu par d'unanimes et chaleureux applaudissements.

MADAME LA DIRECTRICE,
MESDAMES,

Je vous surprendrai, peut-être, en vous disant que mes fonctions comportent, hélas, à côté de satisfactions certaines, bien des déceptions : j'ai l'honneur et la joie d'être mis à même d'apprécier à sa valeur un personnel qui, par son intelligence comme par sa conscience professionnelle, constitue une élite parmi les fonctionnaires français : il compose le cadre de cet admirable Enseignement secondaire qui est une des parures et une des forces de notre démocratie, en même temps qu'un des éléments les plus sûrs de la grandeur de la France et de son rayonnement intellectuel.

Mais combien souhaiterait-on pouvoir proportionner toujours les récompenses à l'effort donné et aux services rendus ! Il n'en va pas ainsi, malheureusement, et cette disproportion, maintes fois constatée entre les honneurs mérités et les honneurs obtenus, est pour nous un pénible sujet de déceptions bisannuelles. Aussi vous devinez quel est notre bonheur quand il nous est possible de nous acquitter enfin envers ceux ou celles à qui nous devons cette belle, cette grande chose qu'est l'éducation de notre jeunesse.

Cette satisfaction, je l'éprouve aujourd'hui dans toute sa plénitude, Madame la Directrice. Car pendant les cinq années au cours desquelles il m'a été donné, comme Inspecteur de l'Académie de Paris, de collaborer avec vous, j'ai pu constater à quel point vous possédiez ces qualités qui font la vraie Directrice et qui sont nécessaires pour réaliser cette harmonie dont est faite la vie d'une grande maison. Ah, certes ! la tâche est complexe et rude et si un vieux proverbe dit qu'il est malaisé

de satisfaire tout le monde et son père, combien l'est-il plus encore de satisfaire à la fois élèves, pères, mères, professeurs, et... Inspecteurs !

Il y faut de la fermeté, une fermeté toujours maîtresse d'elle-même, sans faiblesse comme sans rudesse, tirant sa force à la fois de l'assurance du devoir accompli, de l'amour bien entendu des enfants et de l'exacte appréciation des droits et des devoirs du personnel. Il y faut ce tact qui vient non seulement d'une raison toujours calme, mais plus encore d'un cœur bienveillant, et qui permet de faire accepter sans amertume, avec reconnaissance même, les observations nécessaires. Il y faut cette bonté sans laquelle toute l'œuvre de l'intelligence demeure stérile. Il y faut enfin, et surtout, cet esprit de justice qui est la marque du vrai chef et le plus sûr agent de son autorité.

Ces dons, Mesdames, vous les constatez chaque jour, Mlle Plicque les apporte dans l'administration de son lycée, et c'est par eux qu'elle est arrivée à porter cette maison à un tel point de développement matériel, intellectuel et moral que, lorsqu'on cherche un des établissements vraiment représentatifs de notre culture féminine secondaire, un des premiers qui se présente spontanément à l'esprit est le lycée Molière.

Mais vous m'en voudriez, Madame la Directrice, si dans le témoignage que j'apporte aujourd'hui à vos mérites, je n'associais pas à votre œuvre celle de vos collaboratrices : c'est à l'accord parfait qui règne entre elle et vous, c'est à leur zèle, à leur intelligence, à la conscience qu'elles ont de leur rôle fécond d'éducatrices qu'est dû cet ensemble homogène qui compose votre cher Lycée. C'est aussi à l'esprit de vos élèves, à leur tenue, à la collaboration nécessaire que leurs parents veulent bien établir avec vous, collaboration qui se prolonge même au delà des études puisque l'Association des Anciennes Elèves est, je le sais, un des agents les plus actifs de votre prospérité.

Cette maison est donc arrivée, Madame, sous votre direction respectée, à cette unité d'efforts, de sentiments et de pensées, qui assure la vie et la prospérité de toutes les sociétés, petites et grandes.

C'est pourquoi, en vous décorant de la Légion d'Honneur, ce n'est pas vous seulement que M. le Ministre de l'Instruction Publique a voulu honorer et récompenser, c'est, en votre

personne, cette belle, cette forte Société qu'est le Lycée Molière tout entier.

Tout le monde est maintenant debout pour écouter les paroles d'investiture : « Au nom du gouvernement de la République, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous fais Chevalier de la Légion d'honneur ! » Le parrain épingle la croix et donne l'accolade à la nouvelle Légionnaire et les applaudissements redoublent.

C'est au tour de Mlle Dugard de prendre la parole.

A Mme la Directrice du Lycée Molière.

MADAME,

Etre au rang des anciens professeurs ne m'avait jamais paru enviable ; mais aujourd'hui le doyennat me semble un privilège, puisqu'il me permet de vous dire au nom de mes collègues la joie que nous donne votre nomination dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. Oui, toutes et tous, à quelque degré que nous participions ici à l'œuvre de l'éducation, nous sommes heureux de voir le Gouvernement reconnaître de façon évidente le prix qu'il attache à vos services, à la science, ou plutôt à l'art que vous apportez à la direction du Lycée Molière.

Administrer un lycée de jeune filles est en effet un art, et moins aisé qu'on ne l'imagine. Parlant du pensionnat qu'elle avait fréquenté dans son enfance, au temps où il n'y avait pas d'Enseignement secondaire féminin, une amie me disait un jour : « Ce qu'était vraiment notre Directrice, je l'igno-
« rais, étant encore à l'âge où l'on ne sait rien lire sur la phy-
« sionomie des grandes personnes, pas même leurs années.
« Je crois bien que des fils d'argent zébraient les boucles à
« l'anglaise qui encadraient son visage, mais comme ses che-
« veux étaient recouverts d'une dentelle je ne l'affirmerais pas.
« D'ailleurs, elle vivait dans son salon et nous la voyions peu.
« Une fois par semaine seulement, portant avec majesté un
« globe terrestre où les mers étaient peintes en bleu de ciel,
« elle nous faisait l'honneur de traverser notre classe pour
« aller donner une leçon de géographie aux élèves du Cours
« supérieur. Alors, debout, immobiles, retenant notre respira-
« tion, nous la saluions en silence, et celles d'entre nous qui
« osaient relever la tête avaient la vision d'une figure voilée

« d'un léger tissu à jour et d'une sphère bleu céleste. Cette
« image m'est restée si vive, qu'après plus d'un demi-siècle, je
« ne puis entendre parler de Directrices de maisons d'éduca-
« tion — lycées ou collèges — sans y lier aussitôt un songe
« de dentelles et d'azur. » Le public ne se représente guère
les choses de façon plus exacte que ma vieille amie. Pour lui,
diriger un lycée féminin, c'est vivre à l'ombre des boutons de
roses, réaliser le plus gracieux et le plus aimable des rêves.
Certes, un tel point de vue est loin d'être entièrement faux,
et le rôle de la Directrice qui veille à l'éclosion des personna-
lités en germe n'est pas sans douceur ; mais il est moins idyl-
lique et plus gros de difficultés que ne le supposent les profanes.

Et d'abord, régler harmonieusement la vie d'un lycée com-
pant des centaines et des centaines d'élèves, dont beaucoup,
malgré l'acte de naissance qui donnerait à penser le contraire,
n'ont pas encore atteint l'âge de la raison, ne saurait être une
fonction de tout repos. Sans doute les jeunes filles sont des
fleurs, ou si l'on préfère d'autres métaphores également consa-
crées par la poésie, des agneaux, des colombes, des créatures
paradisïaques. Mais le Malin, ne l'oublions pas, a toujours
aimé rôder autour de l'innocence. Que l'on se reporte aux sou-
venirs de jeunesse des nobles Dames du XVII^e et du XVIII^e siè-
cles, et l'on verra quelles idées incongrues, pour ne pas dire
davantage, pouvaient se glisser dans l'imagination des jeunes
filles les plus religieusement gardées — témoin ces élèves qui
vidèrent un soir leurs encriers dans le bénitier de la Chapelle,
pour jouir à matines du spectacle de leurs maîtresses défigu-
rées par un front maculé de noir. Assurément, les jeunes filles
d'aujourd'hui ne ressemblent guère à celles d'autrefois. Habi-
tudes, costumes, allures, tout s'est transformé. Mais si elles
portent à présent des robes coupées aux genoux et les cheveux
courts, leur « malice » est restée la même. En chacune d'elles,
un génie, qui n'a rien de commun avec le démon de Socrate,
semble avoir élu sa demeure et aux heures de travail comme
dans l'animation collective des récréations, il leur inspire
des fantaisies ou des imprudences dont elles sont les pre-
mières à être déconcertées. Connaître ces jeunes filles mieux
qu'elles ne se connaissent elles-mêmes, prévoir les mouvements
de leur nature à la fois claire et mystérieuse, exorciser l'esprit
d'erreur et maintenir dans leur vie innombrable, avec des goûts
studieux, le sens de la discipline, de la politesse, du respect, est
un des premiers soucis de la Direction. Qu'elle s'en laisse tant

soit peu distraire, si capable que se montre le personnel enseignant ou surveillant, et tout en conservant peut-être une apparence florissante, le Lycée ne tarderait pas à devenir une pépinière d'accidents pédagogiques.

Puis, à côté des élèves, il y a les familles. — « Que les affaires seraient agréables s'il n'y avait pas les clients ! » soupiraient quelquefois les industriels. À leur exemple, plus d'un éducateur a la tentation de dire : « Que l'éducation serait simplifiée s'il n'y avait pas les parents ! » Et, en fait, de Platon à Rousseau, en passant par Rabelais et Montaigne, tous les maîtres de la pédagogie ont exclu la famille de ce que l'on appelait jadis « l'institution » de la jeunesse. L'Université, qui ne partage pas cette défiance et ce mépris du droit, agit de façon plus humaine. Elle ne se borne pas à admettre le concours des parents, elle le sollicite ; et s'ils se désintéressent de son œuvre, elle souhaite voir les chefs d'établissement ne laisser échapper aucune occasion de les amener à une meilleure intelligence de leur rôle. Beaucoup d'ailleurs, hâtons-nous de le reconnaître, le remplissent avec une sagacité qui rend leur collaboration précieuse. Mais quelques-uns y prodiguent un zèle irréfléchi, du moins dans les Lycées de jeunes filles. Plus émotives que les garçons, disposées à mêler à tout des considérations sentimentales, les élèves s'y méprennent volontiers sur les causes de leurs échecs ou déconvenues scolaires, et non seulement certaines d'entre elles s'en exagèrent les conséquences, mais, dociles à la tradition qui a accoutumé les femmes à ne point se défendre elles-mêmes, elles en appellent à la famille aussitôt qu'elles se croient lésées. De là, des visites de parents mal informés, désireux de justifier la conduite ou le travail de leurs filles, voire d'incriminer la discipline ou le jugement des professeurs. Il s'agit de faire entendre la raison, de remettre les choses au point, d'apaiser des amours-propres inquiets, et cette tâche délicate revient presque toujours à la Directrice.

Aux sujets de préoccupation liés à ces collaborations officieuses, s'ajoutent les soucis inséparables des collaborations officielles. Sans doute, préparé savamment aux fonctions qu'il doit remplir, le personnel des Lycées, économes, surveillants, professeurs, y apporte-t-il une compétence qui facilite le rôle de la Direction. Ne pouvant à la fois être juge et partie, j'ai consulté sur ce point des autorités du dehors. Toutes m'ont affirmé qu'en France les membres de l'Enseignement secondaire constituaient une élite que l'étranger nous envie. Discuter

un tel éloge, serait manquer de bonne grâce envers mes collègues, et je n'aurai garde de le faire. Mais, il faut bien le dire, partout où il y a mérite, il y a aussi spontanéité, esprit d'initiative, sentiment de l'indépendance. Plus le personnel d'un Lycée a de valeur, plus l'Administration, pareille au chef d'orchestre qui sans entraver le jeu des musiciens en règle le mouvement, a d'efforts à déployer pour coordonner les tendances individuelles et les faire agir de concert. En outre, par delà le fonctionnaire, il y a l'être humain avec ses aspirations légitimes, ses forces plus ou moins résistantes, les charges ou les deuils de sa vie privée. Sous peine d'exposer le travail à des fléchissements dont le Lycée pâtirait, la Direction, surtout quand il s'agit d'un personnel féminin, ne peut établir les services sans avoir égard à quelques-unes de ces contingences. Et ce n'est pas tout encore. Relevant elle-même des pouvoirs supérieurs de l'Université, elle a de ce côté des obligations nouvelles non moins complexes que les précédentes. D'une part, il lui faut veiller à l'application des notes, des décrets, des circulaires qu'ils lui envoient ; de l'autre, leur présenter des rapports, suggérer des améliorations, formuler des propositions pour l'avancement du personnel et, quoi qu'il arrive, être toujours en état de leur rendre compte de son administration.

La série des devoirs qui incombent à la Directrice est-elle enfin épuisée ? Nullement. Quand elle a réussi à mener à bien toutes ces tâches, quand les travaux de bureau sont à jour, les services réglés avec méthode, les familles entendues, la ponctualité et la discipline assurées, et que les études prospèrent, elle n'a rempli qu'une partie de son rôle, et non la plus importante. Un établissement d'Enseignement secondaire féminin n'est pas, en effet, un organisme où il ne s'agit que de maintenir la santé, encore moins une sorte de machine où il suffit de mettre les rouages à leur place et de verser de temps en temps un peu d'huile pour qu'ils fonctionnent sans heurts, et produisent chaque année le pourcentage voulu de diplômées et de bachelières. Un Lycée est une personne morale et, actuellement plus qu'à tout autre époque, il doit avoir le souci de former des êtres moraux. Trop de gens, même dans les milieux où l'on prétend à la délicatesse et au savoir, vivent dans le désordre mental et ne sont que des instincts qui marchent. Si comme nous en avons l'espoir notre civilisation, que menacent tant de périls, est susceptible d'être sauvée, elle ne le sera que par la prédominance de la culture sur l'instruction, de la raison sur les appé-

tits, de l'humanité sur l'égoïsme. Les Romains confiaient autrefois aux jeunes filles la garde du feu sacré et, aujourd'hui encore, c'est peut-être à elles plus qu'aux hommes qu'il appartient de l'entretenir. En tous cas, chaque lycée doit être un foyer de l'Esprit, et si la Direction ne saurait l'alimenter à elle seule, du moins doit-elle veiller à ce que la flamme ne s'y éteigne jamais.

C'est dire quelle admiration mêlée de gratitude on doit aux Directrices qui s'acquittent de leurs obligations avec un art accompli. Vous êtes de celles-là, Madame. Je ne blesserai pas votre modestie en insistant sur les connaissances administratives et psychologiques, le courage devant les responsabilités, la maîtrise de soi, la mesure, le tact, tous les dons et le savoir qu'implique la bonne direction d'un Lycée de jeunes filles. Souffrez cependant de vous l'entendre déclarer, ce à quoi nous sommes sensibles, Madame, ce n'est pas tant à ce savoir et à ces dons envisagés en eux-mêmes, qu'à l'aisance toute personnelle, et je dirais volontiers l'élégance avec laquelle vous les subordonnez les uns aux autres pour répondre à des besoins souvent contradictoires. Vous sentez, par exemple, que pour bien administrer il faut dominer l'ensemble et s'attacher aux grandes lignes : *De minimis non curat prator*, remarquaient déjà, il y a plus de deux mille ans, ceux qui en matière d'administration ont été nos maîtres à tous ; mais vous sentez aussi qu'en éducation les petites choses ont leur importance, qu'un chef d'établissement qui se ferait une loi de les négliger verrait bientôt son Lycée dépérir, et en vous maintenant sur les hauteurs vous savez descendre aux moindres détails. Vous êtes impartiale et nul ne pourrait prétendre que vous accordez à ses efforts ou à ses travaux moins de bienveillante attention qu'à ceux des autres ; mais vous n'ignorez pas les dangers de l'amabilité neutre, de la courtoisie uniforme derrière laquelle certains chefs se protègent contre des vellétés de sympathie et, quoique ne faisant jamais acception de personnes, vous évitez l'impersonnalité qui affadit les relations administratives en les privant de toute saveur humaine. Vous savez traiter chaque question à son heure, l'envisager avec une résolution tranquille et répandre autour de vous cette sérénité dont l'absence rendrait l'air d'une maison d'éducation irrespirable ; mais sous prétexte de ne rien prendre au tragique, vous n'opposez jamais aux incidents de la vie universitaire cette impassibilité stoïcienne où il entre souvent moins de force d'âme que d'indifférence. Comment, en

dépît de la logique, parvenez-vous, Madame, à concilier ainsi les contraires ? En vertu de quel pouvoir sent-on votre présence quand des travaux urgents vous rendent invisible, vous trouve-t-on au milieu d'occupations absorbantes l'esprit dégagé et accueillant, et vous voit-on unir à la rigueur des principes l'indulgence la plus compréhensive ? Je crois que le secret n'est pas seulement dans votre conscience du devoir, mais dans votre bonté. C'est cette bonté toujours active qui, dans l'organisation des choses comme dans le traitement des personnes, vous pousse à chercher les moyens de faciliter à chacun son rôle et vous empêche de perdre de vue les fins supérieures de la Direction. Je n'en veux pour preuve que cette remarque qui vous échappa un soir devant moi, probablement à la suite de quelque expérience décevante : « Ce qu'il y a de pénible dans les fonctions de Directrice, c'est qu'on y entre avec la pensée d'y faire du bien, et qu'on en fait très peu. »

Permettez-moi de vous contredire, Madame, vous en faites beaucoup et, comme à tous ceux qui savent se dévouer, j'espère qu'il vous est donné parfois de sentir les heureux résultats de votre influence. Du moins n'en pouvez-vous douter aujourd'hui où le Gouvernement de la République souligne officiellement la valeur de votre direction qui fait prospérer le Lycée Molière, et où les félicitations vous arrivent de toutes parts. Mes collègues et moi y joignons les nôtres ; mais nous, qui sommes vos collaboratrices de chaque jour et vous voyons de près à l'œuvre, ce n'est pas seulement à la Directrice et au Chevalier de la Légion d'Honneur que nous rendons hommage, mais à la femme de cœur qui sait se faire aimer.

Les applaudissements de l'assistance ratifient ce jugement.

Ce discours terminé, Mlle Dugard ajoute :

Un mot encore, et ce sera le dernier, Madame. Mes collègues viennent de me charger de vous présenter une croix de la Légion d'Honneur. Que vos goûts modestes ne s'alarment pas, car elle est des plus simples, et sa seule valeur est dans le sentiment qui la fait offrir. Nous espérons que vous voudrez bien l'accepter, et la porter quelquefois en souvenir de nous toutes et de notre respectueuse sympathie.

Très émue, Mme la Directrice se lève à son tour pour s'adresser à tous et à toutes :

MONSIEUR L'INSPECTEUR GÉNÉRAL,

Cette croix que vous m'apportez aujourd'hui c'est vous qui, le premier, l'avez demandée pour la Directrice du Lycée Molière avec des accents si convaincants qu'ils ont rallié tous les suffrages de l'Assemblée chargée de désigner les candidates à cette haute récompense ; c'est vous ensuite qui avez insisté avec persévérance pour que vos propositions eussent gain de cause ; permettez donc que tout d'abord je, vous exprime ma profonde gratitude.

J'aurais voulu pouvoir adresser aussi l'expression de ma reconnaissance à M. l'Inspecteur d'Académie Benaerts qui vous a succédé comme président de notre Conseil d'Administration et qui ne s'est pas montré moins bienveillant que vous dans l'appréciation de mes mérites. Mais M. Benaerts retenu à cette heure-ci à la Sorbonne par une commission qu'il préside se trouve, à son vif regret, empêché de se joindre à nous.

Je n'ai pas besoin d'insister pour faire comprendre à cette Assemblée combien je vous dois à tous deux. Ne venez-vous pas de nous dire le petit nombre de croix réservées aux fonctionnaires de l'Instruction Publique !

Cette récompense si difficile à obtenir, il a été simple pour moi de la mériter.

Vous parliez tout à l'heure, chère Mlle Dugard, de la difficulté d'organiser les études dans une grande maison comme la nôtre ; vous savez bien que l'esprit ne supporte pas plus que le corps la privation d'exercice ; pour lutter contre l'inaction, en temps de vacances, les uns s'adonnent aux combinaisons du Mah-Jong, les autres partent à la découverte des mots croisés, le chef d'établissement lui, prépare son emploi du temps. Il se livre à la construction de cet édifice compliqué avec un plaisir analogue à celui du Mathématicien à la recherche d'un problème et comme de ces arrangements multiples dépend la formation intellectuelle d'un nombre d'élèves qui peut, comme ici, dépasser 1.000, l'intérêt qu'il prend à son travail se double d'un désir de perfectionnement qui éloigne toute lassitude.

Des satisfactions d'un autre ordre lui viennent du fonctionnement de cette organisation. Le contact permanent avec des intelligences d'élite procure de hautes jouissances et, quand des

maitresses et des maîtres montrent une préoccupation constante d'obtenir de leurs élèves le maximum de progrès, s'employer à leur en faciliter les moyens est une douce besogne. Le seul regret qui s'y mêle est de devoir, faute de temps, limiter les échanges d'idées avec des esprits aussi distingués.

Ne croyez pas que l'œuvre d'éducation proprement dite soit plus ingrate. C'est quand elle se trouve au milieu de vous, mes chères élèves, que votre Directrice ressent les bienfaits d'une détente nécessaire. Votre jeune ardeur, votre confiance en l'avenir et en vous-mêmes sont choses réconfortantes, pour qui est chargée de vous préparer à bien vivre et les instants lui paraissent courts où elle vous distribue conseils, éloges et même — il le faut parfois — quelques réprimandes. Le seul souci qui l'accompagne dans vos classes est celui de ne pouvoir les visiter toutes avant qu'une affaire urgente et imprévue ne vienne l'arracher à l'occupation qui lui tient le plus au cœur.

Les conseils, comme il lui est agréable de vous les donner à loisir lorsque, sorties du lycée vous venez, à votre tour lui rendre visite. L'Association des Anciennes élèves m'a remerciée en des termes charmants de l'accueil que je réserve à ses membres et de l'aide que j'essaye de lui apporter dans le généreux effort qu'elle tente pour soutenir les œuvres sociales et y participer effectivement. A mon tour de dire que bien souvent j'ai eu recours au talent, à l'obligeance, à l'expérience de ses membres pour l'organisation de nos fêtes. Quand nous sortons du domaine théorique et que nous invitons nos élèves à traduire pratiquement les sentiments de patriotisme et de solidarité que le Lycée cherche à développer, il n'y a pas de meilleurs guides que vous, chères Anciennes élèves, pour montrer à vos jeunes camarades la manière d'alimenter les caisses de nos œuvres.

En cette journée où je suis grandement honorée pour ma tâche administrative je tiens à dire combien mon effort a été facilité par la valeur et le dévouement de mes collaboratrices et collaborateurs parmi lesquels se placent les membres de notre Conseil d'Administration, par la confiance respectueuse de nos élèves, par l'attachement au Lycée de celles qui ont terminé leurs études.

Vous voulez bien, n'est-ce pas, que je vous en remercie et que je vous remercie aussi du splendide souvenir que le Personnel, les élèves anciennes et actuelles ont tenu à m'offrir pour marquer leur joie, cette joie si franche, si spontanée qui m'a

délicieusement émue. Ce souvenir si heureusement choisi me rappellera bien des fois mon émotion d'aujourd'hui (1).

Comme Monsieur l'Inspecteur général le faisait remarquer tout-à-l'heure, il n'est pas douteux qu'en accordant le ruban rouge à la Directrice du Lycée Molière, M. le Ministre n'ait voulu reconnaître la prospérité de notre établissement. Il était déjà en pleine prospérité lorsque je l'ai reçu des mains d'une Directrice éminente dont je deviens aujourd'hui la cadette dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. Si j'ai pu continuer à le développer, c'est grâce à de précieux auxiliaires : à la valeur de l'instruction et de l'éducation qui y sont données, à la vie matérielle confortable qui y est assurée, au goût de nos élèves pour les études. La bonne réputation du Lycée Molière s'étend d'année en année, grâce aussi à la vie sérieuse et utile que mènent ses anciennes élèves, vie illustrée parfois par des talents que le Lycée a encouragés à leur naissance. C'est pourquoi je tiens à vous associer tous et toutes à l'honneur qui m'est conféré aujourd'hui.

L'émouvante cérémonie est terminée.

Mme la Directrice guide à présent ses invités vers le réfectoire où les attend un excellent goûter, servi par petites tables gaiement fleuries.

En aimable hôtesse elle fait les honneurs ayant un mot de gracieux accueil pour chacun, créant une atmosphère de cordiale intimité où s'achève cette belle fête de famille, celle du « Lycée tout entier ».

Réception en l'honneur de Mlle Chauvin, * et de M. Rey, *

Le mercredi 28 avril, l'Association a organisé un thé intime, pour grouper, à côté de Mme la Directrice, les collègues et les élèves de Mlle Chauvin et de M. Rey.

Pour toutes, cela a été une grande joie de fêter parmi nous

(1) Mme la Directrice fait aimablement allusion au service à thé en argent qui lui a été offert par les fonctionnaires ainsi que les élèves anciennes et actuelles du Lycée.

les nouveaux Légionnaires, et de leur renouveler de vive voix nos affectueuses félicitations.

Notre présidente, Mlle Hélène Weil, s'est faite l'interprète de ce sentiment unanime, en offrant quelques fleurs à Mlle Chauvin et en lui redisant, ainsi qu'à M. Rey, la satisfaction que leur décoration a causée au Lycée Molière.

Beaucoup de souvenirs ont été évoqués : à côté des jeunes latinistes qui suivent les cours de M. Rey, ou que l'enseignement actuel de Mlle Chauvin oriente vers la carrière du Barreau, il y avait quelques-unes des doyennes de ses élèves, celles pour qui les cours de droit pratique, inaugurés dans les Lycées de jeunes filles en 1893-94, parurent une si grande nouveauté.

Ce fut une bonne journée, de celles où professeurs et élèves amicalement rapprochés prennent pleinement conscience du lieu de famille moral et intellectuel qui les unit les uns aux autres.

Assemblée générale et Bal de l'Union des A.

L'Union des Associations a tenu son Assemblée générale le dimanche 25 avril. Mme Delzant y représentait notre A. La réunion avait lieu dans le salon des nouveaux bâtiments, dont la construction et l'aménagement ont été terminés pour le mois d'octobre dernier.

En accueillant les déléguées des A. dans cette maison enfin terminée, où l'architecte M. Rondeau a su relier harmonieusement les deux corps de logis et utiliser au mieux les terrains assez restreints dont il disposait, la présidente de l'Union, Mlle Desprez rappelle l'effort accompli dans l'année qui vient de s'écouler.

L'an passé il n'y avait pas un sou vaillant en caisse : l'Union a bien travaillé en 1925 et un profond merci doit être adressé à tous.

Pour meubler la maison, le ministre de l'Intérieur a accordé une subvention de 50.000 fr. sur le fond des jeux. Les associations ont fait de nouveaux dons dont l'ensemble se monte à 5.410 fr., ce qui porte le total des sommes versées par les A. au cours de 1924-25 à 53.135.

L'Association de Sèvres et de Fénélon se sont réunies pour meubler à leurs frais une chambre portant le nom de Mlle Küss.

M. Küss a fait don à l'Union des 8 actions de la maison des Lycéennes que possédait sa sœur. D'autres personnes qui possédaient 1 ou 2 actions ont suivi cet exemple.

Le Bal organisé l'an passé au Ministère des Travaux publics a rapporté un bénéfice de 9.035 fr. et un tel succès encourage à recommencer cette année, et, on l'espère, à continuer cette tradition pour l'avenir.

La tombola artistique dont Mme Caillé a bien voulu prendre la direction a rapporté 14.529 fr. et toutes les A. ont pu y participer.

Les vacances dernières furent occupées à dépenser cet argent au mieux et dans les conditions les plus économiques.

Le 1^{er} octobre au matin les pensionnaires trouvaient les chambres prêtes, et la Maison des Lycéennes peut maintenant abriter 59 jeunes filles. C'est dire son utilité par ce temps de vie chère, de crise de logement et d'intensification du travail féminin.

Quoique plus grande, la maison conserve cependant un caractère familial. La bonne tenue et la bonne entente y règnent.

Pendant les vacances, elle put accueillir dans les chambres restreintes dont elle disposait alors, des pensionnaires françaises et étrangères.

Grâce au dévouement et à l'excellente organisation ménagère de sa directrice, la maison peut actuellement offrir le repas de midi non seulement aux membres des A. parisiennes résidant dans la périphérie et que leur travail appelle dans le voisinage de la Sorbonne, mais encore à des élèves de Lycées de province en tournée à Paris.

La maison des Lycéennes devient donc le point de ralliement de toutes les A.

On a dansé plusieurs fois dans ses salons et on compte encore y danser.

Chaque année l'Union progresse. Au cours de 1925-26, elle a reçu 7 adhésions nouvelles, ce qui porte à 111 le nombre des groupements fédérés. Deux de ces adhésions, celles des Lycées de Strasbourg et de Mulhouse ont été particulièrement précieuses, car ce sont les deux premières A. alsaciennes qui viennent à l'Union. Malgré les frais considérables qu'il occasionne, le *Bulletin* est nécessaire pour maintenir le lien entre ces diverses Associations ; il donne d'utiles renseignements bibliographiques et renseigne sur les formes d'activité de chacune.

Le Service de Placement a donné quelques inquiétudes. Celles qui en assument la direction avec un si persévérant dévouement ont été quelque peu découragées par l'ingratitude et le manque

de courtoisie de leurs obligées qui oublient généralement de remercier des situations qui leur sont offertes ou de répondre aux lettres qui leur sont adressées. Cependant 58 situations ont été procurées au cours de 1925-26 et le Service de Placement continue à fonctionner les *mercredi* et *vendredi* après-midi.

La persévérance est, en effet, la grande vertu de l'Union qui dure depuis 22 ans sous la même direction ; c'est aussi celle de sa trésorière, Mme Combat, à qui l'on rappelle que la création de la Maison des Lycéennes fut décidée avec un encaisse de 211 fr.

Le budget qu'établit Mme Combat en 1926 est fort éloigné de ce chiffre initial, puisque le compte spécial de la Maison des Lycéennes (dons, recettes, souscriptions, etc.) s'élève à 359.188 fr.

Il y a pourtant pour l'exercice 1925 un excédent de dépense de 4.552 fr., ce qui n'est pas étonnant puisque la maison n'a été exploitée normalement que depuis octobre. La réserve se trouve réduite à 20.540 fr.

Le total de l'actif s'élève à 44.900, auquel il faut ajouter le mobilier de la Maison des Lycéennes qui peut être évalué à 40.000 fr. Les comptes sont approuvés à l'unanimité ainsi que le projet de budget qui prévoit pour 1926 un excédant de recettes d'environ 3.000 fr.

Mme Combat demande à faire une proposition. Elle rappelle qu'une déléguée demanda la création de la Maison des Lycéennes à la 1^{re} Assemblée Générale de l'Union, le 30 avril 1905. La réalisation de cette fondation, la première en date de ce genre, et qui répondait à un besoin qu'ont réalisé depuis la Maison des Etudiants et bien des homes, créés beaucoup plus tard, est due aux ouvrières de la première heure, animées de la même foi et de la même ardeur. Au nom de l'A. de Victor-Hugo qu'elle représente, Mme Combat demande qu'une plaque commémorative soit apposée où seront associés les noms de Mlle Desprez et de Berthe Milliard présidente et vice-présidente, véritables fondatrices de la Maison.

Mme Delzant souhaiterait qu'on y ajoutât le nom de Léon Bourgeois, le regretté président d'honneur de l'Union dont la bienveillante protection s'est exercée chaque fois que l'occasion s'en est présentée et qui n'a cessé de fémoigner à nos efforts le plus amical intérêt.

Mlle Desprez très émue remercie, mais voudrait que dans ce souvenir soit également associé le Bureau tout entier de l'Union et les généreux donateurs qui l'ont aidée.

La déléguée de l'A. de Perpignan soulève une question assez intéressante à propos de la présence nécessaire d'un membre de l'A. des anciennes Elèves dans le Conseil d'administration de son Lycée ou collège.

Mlle Desprez répond que les Conseils d'administration des Lycées et Collèges dépendent de la Direction de l'Instruction Publique et que les associations des anciennes élèves n'y sont nullement représentées de droit, jusqu'à présent.

Nous ne pouvons que le regretter, et seulement émettre un vœu pour que ce droit leur soit reconnu.

Mlle Desprez soumet enfin à l'Assemblée une dernière question.

L'Union fait partie du Conseil National des Femmes qui souhaiterait centraliser les contributions volontaires de toutes les Associations qu'il groupe, pour en verser la totalité à la Caisse d'Amortissement. Il demande donc à l'Union de se joindre à sa souscription.

Devons-nous y consentir ou garder notre autonomie. Après une courte discussion, il est décidé que non seulement l'Union gardera son autonomie, mais encore chaque A. la sienne. Cela n'empêchera pas l'Union de verser à la Souscription Nationale, mais sur sa propre caisse et en laissant toutes les A. adhérentes complètement libres, conformément à l'esprit de ses statuts.

On procède enfin au vote pour le renouvellement du tiers du comité : Mmes Antoine, Bumsel, Caillé, Combat et R. Weill sont réélues.

La réunion se termine dans une atmosphère de cordialité autour de la tasse de thé traditionnelle que les jeunes pensionnaires servent aimablement aux déléguées.



Le dimanche 2 mai, de 3 heures à minuit, l'Union a de nouveau donné une matinée dansante dans les salons du Ministère des Travaux Publics, gracieusement mis à sa disposition.

Le succès en a été plus complet encore que celui de l'an passé : même public élégant et plein d'entrain, mais plus nombreux; même joie à se rapprocher entre anciennes élèves des différents lycées; même caractère familial de cette réunion où les aînées viennent pour la plupart accompagnées de leur

mari ou de leurs enfants. Ce bal fait connaître l'Union et resserre les liens entre tous ses membres.

A minuit, lorsque l'orchestre se retira, on procéda au tirage d'une tombola improvisée, mais pourvue de fort jolis lots. Le produit s'ajouta aux bénéfices de la soirée qui dépassèrent ceux de l'an passé.

Celles qui ont contribué, sans ménager leurs peines, à obtenir ce beau résultat, peuvent être fières de leur réussite puisqu'elles ont procuré à l'Union les ressources nécessaires pour terminer l'aménagement de la Maison de la rue Amyot.

Mariages

Nous apprenons le mariage de :

Mlle Marthe Poinot avec M. Fernand Cuq, Ingénieur-adjoint des Travaux de Paris.

Mlle Stéphanie Lob avec M. Ernest Carrance, médaille militaire, croix de guerre.

Mlle Marianne Zivy avec M. Gabriel Laffly, Ingénieur E. C. P.

Mlle Hélène Burgaz avec M. Rubin, architecte diplômé, croix de guerre.

Mlle Geneviève de Montbarbon avec M. Ghislain de Lavallée.

Mlle Simone Dubreuil avec M. Jacques Papanian, ancien élève E. T. P., Ingénieur électricien.

Nous félicitons bien vivement nos compagnes et leur envoyons nos meilleurs vœux de bonheur.

Naissances

Nous apprenons la naissance de :

Claude, fille de M. et Mme Pierre Lévy et petite-fille de Mme Zay, membre honoraire.

Claire, fille de M. et Mme J. Weiss (Madeleine Bergner).

Jean, fils de Mme Ordner (Colette Dreyfus).

Bernard, fils de M. et Mme Pierre Bochet (Geneviève Rousseau).

Colette, fille de M. et Mme Bazangeon.

Nos meilleures félicitations à Mme Zay, ainsi qu'aux heureux parents et tous nos souhaits de prospérité pour les nouveaux nés.

Nous avons eu également le plaisir d'apprendre la naissance du petit André, second fils de M. et Mme François Saint-Georges, concierges du lycée, à qui nous adressons toutes nos félicitations.

Décès

Nous avons été très douloureusement émuës par la nouvelle qui ne nous est parvenue que tardivement, de la mort de Mme David (Juliane Paquin). Membre de l'Association depuis de longues années, elle était restée fidèlement attachée au lycée ainsi qu'à tout ce qui s'y rapportait et demeurait une amie très chère pour toutes celles qui l'avaient connue.

Nous nous associons profondément au deuil de son mari, de ses enfants et de tous les siens.

*
**

Nous apprenons la mort à l'âge de dix-huit ans de notre ancienne compagne Antoinette Paul-Léon qui, au mois de juillet, avait quitté le lycée après le baccalauréat (2^e partie math. élémentaires).

Elle avait fait toutes ses études parmi nous et sa mort a vivement ému Mme la Directrice, ses professeurs, ses amies, ses camarades qui ont gardé de l'élève intelligente et sérieuse, de la compagne aimable et simple, un souvenir très vivant.

*
**

On nous annonce le décès de :

M. J.-R. Mangin, capitaine d'artillerie en retraite, grand-père de Mlles Hélène et Germaine Dol.

M. Korbowicz, père de Mlle Jeanne Korbowicz.

M. Villepigue, père de Mme de Manoncourt (A. Villepigue).

Mme Regnault, mère de Mmes Bourgeois (L. Regnault),

Joannès (H. Regnault), Aublin (M. Regnault), Corneille Gassin (J. Regnault) et de Mlles Regnault.

Nous exprimons notre profonde et douloureuse sympathie à la famille d'Antoinette Léon et à nos compagnes si cruellement éprouvées.

Nouveaux Membres de l'Association

Sociétaire perpétuelle

Mlle Sofia Camacho, 1815, Seventh Avenue, New-York, U.-S.-A.

Membres honoraires

Mlles Albaret, sous-économe au Lycée Molière, 22, rue de Beaune, 7^e.
Arbonnel, répétitrice au Lycée Molière, 71, rue du Ranelagh.

Sociétaires

Mlles Andrée Arnoux, 8, square Théophile-Gautier, 16^e.
Anne-Marie Baudin, 12, rue Emile-Augier, 16^e.
Andrée Blomme, 87, quai d'Issy, Issy-les-Moulineaux (Seine).
Denise Boegner, 61 bis, Bd Beauséjour, 16^e.
Hilda Cayrol, 18, rue Spontini, 16^e.
Henriette Fouquet, 90, rue de Javel, 15^e.
Marguerite Mahler, 37, rue du Ranelagh, 16^e.
Simone Meyer, 125, avenue Mozart, 16^e.
Andrée Pigasse, 3, rue Olchanski, 16^e.
Liliane Ruyters, 35, place Sommelville, Verviers, Belgique.
Armande Voisin, 28, rue de l'Assomption, 16^e.

Aspirantes

Mlles Renée Barzilay, 28, rue de l'Assomption, 16^e.
Simone Besques, 4, av. J.-B.-Clément, Boulogne-s.-Seine (Seine).
Léone Bourdel, 49, rue Héricart, 15^e.

- Mlles Renée Burgun, 4 *bis*, rue Pierre-Guérin, 16^e.
Madeleine Chassin, 39, rue du Ranelagh, 16^e.
Elisabeth Cornut, 8, rue Chernowitz, 16^e.
Marcelle Dauban, 106, av. Kléber, 16^e.
Colette Dorian, 9 *bis*, rue Chernowitz, 16^e.
Madeleine Garnier, 3, rue Michel-Ange, 16^e.
Suzanne Gaubert, 122, Bd Murat, 16^e.
Frédérique Gratzmuller, 25, rue de Rémusat, 16^e.
Antoinette Graveline, 78, rue Michel-Ange, 16^e.
Marie Guerdan, 2, Bd Jean-Jaurès, Boulogne-s.-Seine
(Seine).
Gabrielle Hermann, 4, rue Dufrenoy, 16^e.
Madeleine Jacquot, 79, rue La-Fontaine, 16^e.
Henriette Jeangirard, 1, place des Perchamps, 16^e.
Madeleine Landowski, 12, rue Moisson-Desroches, Bou-
logne-s.-Seine (Seine).
Madeleine Lasalle, 9, Bd Flandrin, 16^e.
Henriette Lavoine, 16, rue de Siam, 16^e.
Jacqueline Leconte, 95 *bis*, rue Chardon-Lagache, 16^e.
Denise Lévy, 84, rue La-Fontaine, 16^e.
Doris Lœbenberg, 6, villa de la Réunion (rue Chardon-
Lagache), 16^e.
Renée Lombard, 14, rue de l'Annonciation, 16^e.
Simone Macler, 1 *bis*, Bd Montmorency, 16^e.
Jacqueline Mayer, 10, rue Greuze, 16^e.
Berthe Mireux, 24, rue Chardon-Lagache, 16^e.
Sophie Monosson, 3, rue Verdi, 16^e.
Aliette Neveux, 46, rue Vital, 16^e.
Françoise Pannier, 25, rue de Rémusat, 16^e.
Lisia Patey, 7, rue des Eaux, 16^e.
Antoinette Perrier, 39 *bis*, Bd Exelmans, 16^e.
A. Pichard, 27, rue du D^r-Blanche, 16^e.
Huguette Platrier, 9, rue Davioud, 16^e.
Lucie Pouré, 1, place des Perchamps, 16^e.
Jacqueline de Ricci, 18, rue Boissière, 16^e.
Aline Roby, 45, rue d'Auteuil, 16^e.
Eugénie Rosenthal, 11, rue de la Convention, 16^e.
S. Rouard, 105, Bd Jean-Jaurès, Boulogne-s.-Seine
(Seine).
Andrée Schneider, 2, rue Guichard, 16^e.
Françoise Stein, 48, rue du D^r-Blanche, 16^e.

Mlles Berthe Stourdzé, 1, rue Alfred-Laurent, Boulogne-sur-Seine (Seine).

Myriam Stourdzé, 1, rue Alfred-Laurent, Boulogne-sur-Seine (Seine).

Marcel Toursel, 10, rue Molitor, 16^e.

Suzanne Vernotte, 97, Bd Montmorency, 16^e.

Jeanine Weill, 8, rue Daumier, 16^e.



Nous rappelons aux 45 jeunes compagnes que nous sommes si heureuses de voir entrer dans l'Association, que la Bibliothèque de l'A. leur est ouverte sous réserve de certains livres qui sont à part et destinés aux plus âgées. Elles devront s'adresser à Mlle Noël, la Bibliothécaire, qu'elles trouveront au Lycée tous les vendredis après-midi.



2. Société de Bienfaisance

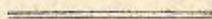
Appel en faveur du Vestiaire

Le vestiaire de la Société de Bienfaisance est très dépourvu, et voici venir la saison où il faut précisément faire des distributions de vêtements en vue des vacances qui approchent.

Nous demandons instamment à toutes celles qui liront ce *Bulletin*, de passer la revue de leurs armoires à l'intention de nos jeunes amis.

Les chaussures, vêtements et objets de trousseau en bon état seront reçus avec joie ; ceux qui ont besoin de raccommodages seront également les bienvenus, quelques-unes de nos femmes se chargeant des réparations.

Nous avons le ferme espoir que cet appel sera entendu et que l'on voudra bien apporter chez le concierge du Lycée de nombreux paquets avec la mention : « *Vestiaire de la Société de Bienfaisance* ».



Réunions de Bienfaisance de Mars-Avril

Les réunions de Bienfaisance de mars et d'avril ont été abondamment remplies, tant par plusieurs intéressantes communications au sujet d'œuvres diverses, que par les nouvelles qui nous ont été apportées sur un bon nombre de nos familles.

Parmi ces communications, signalons d'abord l'annonce d'un don de 500 fr. qui nous a été remis au nom de l'Association des Anciens élèves et élèves des Classes supérieures des Lycées Janson-de-Sailly et Molière, à la suite d'une fête fort réussie donnée par cette association mixte. Nous avons été extrêmement sensibles à ce geste si généreux, et remercions chaleureusement les donateurs dont la bonté accroît d'autant les possibilités d'action de notre Société.

D'autre part, nous approuvons pleinement le projet, que nous soumet Mlle Scott, de faire participer, par une modeste cotisation annuelle, la Société de Bienfaisance à l'œuvre de la Goutte de Lait de Passy, — œuvre utile s'il en fut par l'aide qu'elle apporte aux femmes et aux enfants, et qui appartient exactement au genre d'institutions que nous désirons voir prospérer. Nous approuvons aussi un don de 100 fr. qui a été fait au nom de notre œuvre au *Foyer de la Femme*, grâce auquel tant de malheureuses sans asile trouveront un gîte décent.

Nous nous occupons ensuite de ce qui concerne directement nos familles. Nous apprenons d'abord avec plaisir, que la situation du jeune Gilbert P., un orphelin dont nous avons la charge et qui eut récemment de fâcheux démêlés avec son tuteur, s'est éclaircie et stabilisée, grâce aux multiples efforts et démarches des personnes à qui incombe particulièrement sa surveillance, et notamment Mlle Scott. Gilbert P. apprend maintenant la serrurerie, il semble apporter du goût et de l'ardeur dans son métier, et il y a tout lieu de croire qu'il y réussira.

Le cas de la petite Jeanine C. nous retient ensuite. Cette fillette qui nous est confiée depuis la mort de sa mère, est en Normandie, chez la personne très sérieuse qui lui a servi de nourrice, et les frais de sa pension (120 fr. par mois) sont payés en partie par nous (60 fr.) et en partie par une collecte mensuelle faite dans une des classes du Collège Sévigné. Or, avec l'accroissement continu du prix de la vie, il est à prévoir que cette collecte ne donnera plus toujours les 60 fr. nécessaires pour compléter la pension mensuelle de Jeanine C. Nous décidons alors de combler

le déficit que pourra présenter à l'avenir la contribution du Collège Sévigné, plutôt que d'entamer le petit fonds de réserve que possède la fillette, et qui lui sera sans doute bien utile plus tard.

Mlle Scott nous parle ensuite de la famille B. qui avait déménagé, voici quelque temps, pour aller s'installer à Viroflay et qui, dans sa nouvelle résidence, n'a pas eu beaucoup de chance. La maison de Viroflay était très humide ; le jardin, sur lequel Mme B. fondait de vastes espoirs, était nettement insuffisant pour nourrir la famille, enfin, une des fillettes B. est devenue coxalgique, et sa mère a été entraînée dans de sérieuses dépenses, d'abord pour l'amener aux consultations de l'hôpital des Dames de France à Auteuil, ensuite pour la faire transporter et l'accompagner à Berck. En raison de ces frais de maladie, nous avons donné à la famille B. un secours de 150 francs. Ajoutons que les B. sont revenus à Paris, ce qui montre combien il est difficile, pour ceux qui veulent fuir la ville sans avoir d'attaches à la campagne, de s'installer hors de Paris dans des conditions avantageuses et sans menaces de déboires.

Notons encore que nous avons envoyé des provisions d'épicerie à la famille S., dans laquelle une jeune fille de santé très chétive s'est étendue à travailler pour permettre à sa jeune sœur tuberculeuse de se soigner à la maison sans être obligée d'aller dans un sanatorium, dont l'idée, avec tout ce qu'elle comporte de perspective de solitude morale et d'arrachement à l'atmosphère familiale, l'épouvante. Les S. sont très dignes et ne voudraient point accepter de secours, néanmoins, nous nous occupons de savoir si elles peuvent arriver à payer leur loyer et si, au besoin, une petite aide de notre part à ce sujet ne serait pas indispensable. Nous avons, par ailleurs, doublé les versements mensuels de 30 francs que nous faisons jusqu'alors à quelques vieilles femmes incapables de travailler et dont toutes les ressources se bornent aux 60 francs que le Bureau de Bienfaisance leur donne chaque mois : somme bien faible si l'on songe que ces malheureuses doivent, avec cela, se chauffer, se nourrir, se vêtir et payer leur terme !

Un cas tout à fait émouvant nous est également soumis. C'est celui d'une jeune femme restée veuve avec deux enfants de cinq et deux ans, et qui, étant obligée de gagner sa vie et celle de ses petits, ne peut conserver ceux-ci avec elle. Elle a donc songé à les mettre, l'ainé, dans un pensionnat, l'autre, dans un orphelinat. Mais c'est pour elle une grosse peine que de s'en séparer. Et à ce sentiment s'ajoute, étant donné sa santé chance-

lante, l'appréhension de les laisser un jour seuls dans l'existence, avant qu'ils ne soient élevés et capables de se suffire à eux-mêmes. Mlle Scott, dès qu'elle a connu cette situation si digne d'intérêt a rassuré cette jeune maman en lui affirmant qu'en aucun cas ses enfants ne seraient abandonnés par nous, ni matériellement, ni moralement. En outre, nous nous sommes demandé s'il ne serait pas plus désirable que ces petits soient placés ensemble, à la campagne par exemple, chez des gens que nous connaîtrions et où nous serions sûrs qu'ils se trouveraient bien. Nous avons pensé à une famille des environs de Fontainebleau, où nous avons déjà envoyé de petits pensionnaires qui y ont prospéré : Aussi avons-nous décidé de prendre des renseignements précis pour savoir si cette famille pourrait recevoir nos deux nouveaux petits protégés.

Pour terminer la réunion, nous nous occupons de Mme B., qui nous a été recommandée par une de nos anciennes compagnes. Mme B. vit avec une vieille amie impotente presque entièrement à sa charge, dans une modeste chambre de sixième. Jusqu'à présent elle tenait le piano dans un cours de danse, mais celui-ci vient de fermer, et comme sa spécialité est la musique, elle se trouve en grande peine de retrouver une autre occupation. Sa situation est évidemment des plus précaires. Il nous a semblé que le plus pressé était de lui procurer quelque travail ; aussi nous lui avons donc demandé de venir au Cercle Amical faire office de « tapeuse ». Elle y a fort bien réussi et a fait le bonheur de nos jeunes filles par son entrain et sa gaieté. Nous comptons faire de nouveau appel à elle pour le Cercle, et lui procurer ainsi un petit emploi rémunéré. Mais c'est là peu de chose, et nous croyons que le mieux serait de faire connaître cette personne autour de nous. Nous nous adressons donc à toutes celles de nos compagnes qui peuvent avoir besoin de quelqu'un pour tenir le piano dans des matinées et des réunions pour leur recommander Mme B., dont elles n'auront qu'à nous demander l'adresse, et dont elles apprécieront sûrement les services.

Cercle Amical

La réunion de mars était attendue avec grande impatience, car Mme Dumont (Suz. Rouffillage) avait promis de venir chanter, et c'est toujours une grande joie que de l'entendre. Comme de coutume, elle a été, très applaudie dans « La Procession », de César Franck ; « La Femme du Soldat », de Rachmaninoff ; « La Chanson de Solveg », de Grieg ; deux mélodies de Fauré et le grand air de « Mme Butterfly ».

Après le goûter, nos jeunes filles ont eu pour les faire danser une « vraie tapeuse ».

Nous la recommandons à toutes nos compagnes qui, pour une matinée, ou une soirée dansante, aurait besoin de quelqu'un pour tenir le piano (1).

En avril, nous avons été très occupées toute l'après-midi ; car c'était.... la répétition générale des chœurs, la fête du Cercle étant le mois prochain. Tout est au point, et cette petite fête annuelle s'annonce comme très gentille. Quelques jeunes filles du Cercle préparent... deux petites pièces, mais c'est un secret... jusqu'au 16 mai, date de la « représentation ».

A cette même réunion, nous avons eu le plaisir d'entendre Mme Karpelès-Högman (Andrée Karpelès) nous faire une causerie très intéressante sur le grand poète hindou Rabindranah Tagore. Après avoir expliqué comment il avait eu le prix Nobel en 1913, Mme Högman nous raconta sa vie et comment il eut l'idée de fonder une école.

Le père de R. Tagore, lorsqu'il fut très vieux, voulut se retirer du monde, comme beaucoup d'Hindous, et il partit de Calcutta où il habitait. Il marcha, marcha dans le désert jusqu'à un petit bois de manguiers, au bord de la rivière sacrée : le Gange. Là, il s'assit pour méditer, et le lendemain, après avoir été épargné miraculeusement par les tigres et par des sauvages, il se construisit une petite hutte et prononça cette phrase, depuis devenue célèbre : « Cet endroit deviendra un lieu de réunion pour tous les gens de l'univers ».

Son plus jeune fils, qu'il avait appelé Rabindranah, du nom du soleil, fut très influencé par cette prophétie, et à son tour avec sa famille et ses enfants vint s'installer dans ce désert. Il y fonda une école et eut d'abord pour élèves ses enfants ; puis

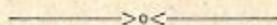
(1) Voici son adresse : Mme Burger, 3, rue Vincuse, 16^e.

les amis de ses enfants et bientôt, on lui envoya d'autres garçons et filles, de toutes les parties de l'Inde. Grâce à quelques conférences qu'il fit en Europe, et grâce au prix Nobel, il put agrandir son école, qui est maintenant une véritable université où des professeurs de l'Inde, d'Angleterre et d'Amérique enseignent toutes les matières, y compris la peinture et la musique qui tient là-bas un grand rôle.

C'est ainsi que la prédiction du père de R. Tagore se trouve réalisée. Mme Högman nous décrit ensuite la vie des enfants, et comment on vit agréablement là-bas : on se sent si près de la nature ! Toutes les belles idées de Tagore : la paix universelle, sa conception de l'égalité et de la fraternité entre tous les peuples, dominent toutes les autres idées.

Après la lecture de quelques délicieuses et très belles poésies de Rabindranath Tagore, tirées du « Jardinier d'Amour » et de la « Corbeille de fruits », Mme Högman fit passer des photos prises lors d'un séjour aux Indes, et un admirable portrait du grand poète, rendant bien l'impression d'un être vraiment beau et majestueux par toutes les pensées de justice et d'amour qui donnent à son regard si lumineux une si noble expression.

Cette causerie, d'un intérêt si passionnant, a eu tellement de succès auprès des grandes et même des petites, que l'on a demandé à Mlle Dugard de leur faire, en octobre ou novembre prochain, une petite conférence sur la « Vie du Bouddha ».



3. Notes et Informations

À propos des Cours de la Croix-Rouge

Nous sommes très touchées de la généreuse pensée exprimée par notre compagne dans la charmante lettre qu'elle nous adresse, de si loin :

MADAME,

Je reçois le *Bulletin* de 1926 dans lequel je vois que notre Lycée va s'engager à faire des cours d'infirmières — croix

rouge — ; malgré mon éloignement je n'ai jamais oublié notre chère maison ; d'entre toutes les belles œuvres fondées par nos anciennes et nouvelles, celle-ci m'intéresse particulièrement : n'est-elle pas un secours perpétuel, à nos blessés militaires, entretenant cette flamme du souvenir ! Je verserai avec plaisir ma cotisation annuelle — de 30 fr. — si vous admettez des membres aussi exilés que moi ! Veuillez accepter entièrement cette offrande que vous trouverez ci-incluse.

Croyez, Madame, à mes sentiments les meilleurs.

Une ancienne élève,
SUZ. DESTRUBÉ-FENOUIL.

Rife Alberta Canada, 20 février 1926.

Nous joignons nos remerciements à ceux de la Croix-Rouge Française et souhaitons que cet exemple soit suivi.

Ecole Technique de Vente

9, rue Daunou, Paris, 2^e

DIRECTRICE : Mlle SANUA

La Chambre de Commerce a pris, au mois d'octobre 1925 la décision de créer une Ecole technique de vente destinée aux Jeunes Filles.

L'enseignement qui y est donné consiste, d'une part à perfectionner les jeunes filles dans le métier de vendeuses, d'autre part, à former des surintendantes susceptibles, dans les maisons de commerce, d'enseigner au personnel des méthodes rationnelles de vente et d'en améliorer d'une manière générale l'organisation.

Il s'adresse, parmi nous, à celles qui, entrées dans le commerce de détail sans préparation, désireraient, grâce à un diplôme qui consacre des connaissances techniques devenues indispensables, acquérir des postes supérieurs.

Celles qui cherchent dans l'enseignement de nouveaux débouchés entreraient à l'Ecole pour se préparer aux postes de professeurs de vente dans les Ecoles ou les Magasins, postes dont on peut prévoir la très prochaine création.

Il existe déjà des Ecoles de ce genre en France et à l'Étranger. Au cours d'une récente mission aux États-Unis, Mlle Sanua, Directrice de l'École de Haut Enseignement Commercial pour les Jeunes Filles, a visité, à Boston, l'École Prince School, fondée, il y a 20 ans, et dont le programme et l'expérience ont grandement aidé à la fondation de la nouvelle École.

Les cours durent 4 mois. Ils sont divisés en deux sections : Leur prix est de 500 francs pour l'une et l'autre section.

1° *Cours pratiques.* — Pour s'inscrire, les candidates doivent avoir déjà pratiqué la vente ; elles peuvent continuer à travailler dans un magasin, pendant la durée des cours qui n'ont lieu que le matin. La direction se charge de faire les démarches nécessaires pour obtenir des magasins l'autorisation et le paiement des frais scolaires, déjà accordés par un certain nombre de magasins.

2° *Cours normaux.* — Pour s'inscrire, les candidates doivent avoir fait des études jusqu'à 17 ou 18 ans. Les cours ont lieu le matin, et les après-midis sont consacrées aux enquêtes dans les différentes organisations commerciales.

Pour le programme de l'École technique et tout autre renseignement, s'adresser à Mlle Sanua, Directrice de l'École de Vente, 9, rue Daunou, 2°.

Le Foyer de la Femme

L'Armée du Salut qui inaugurait l'an passé le « Palais du Peuple », 94, rue des Cordeliers, où sont abrités chaque nuit 400 hommes et jeunes gens, veut continuer sa lutte contre le taudis et toutes les misères sociales par une œuvre identique pour la femme seule.

Dans le but de fonder un *Foyer de la Femme* au centre d'un des quartiers les plus peuplés de Paris, elle vient d'acquérir pour 3.500.000 fr. l'immeuble de la Fondation Jules-Lebaudy, au 94, de la rue Charonne.

Mais il faut terminer cette fondation qui, en assurant à la femme seule, dans un milieu de joyeuse moralité un logement convenable, en rapport avec ses ressources, mènera une lutte efficace contre l'immoralité, contre la déformation profession-

nelle, contre la propagation de doctrines sociales dangereuses pour tous.

Il reste à mettre l'immeuble en état de recevoir ses nouvelles locataires, à aménager dans les meilleures conditions d'hygiène les 743 chambres prévues dans les 5 étages du Foyer de la Femme qui comportera aussi une salle à manger, une salle de récréation, une bibliothèque, une salle de gymnastique, une salle de repos, une salle de réunions, un parloir pour celles qui voudront recevoir des visites, des terrasses pour le repos en plein air avec jardins d'enfants où les mères obligées de travailler pourront laisser leurs enfants en sécurité, enfin une laverie à linge pour faciliter les lessives personnelles des locataires.

L'ensemble des travaux, les frais d'actes, d'hypothèques etc. amènent à un total d'environ 2.700.000 fr. que l'Armée du Salut demande avec confiance « au nom de la charité, au nom de la fraternité, à tous ceux qui croient et qui espèrent », aux grands et aux petits, non seulement pour « aider les deshéritées », mais pour sauver de la misère celles qui risquent d'y tomber. Une fois installé, le Foyer de la Femme fera ses frais comme le fait le palais du Peuple.

Les dons doivent être adressés : Armée du Salut, 76, rue de Rome, Compte Ch. Post. 53-05.

*
**

Un^e don de 100 francs a été fait à l'Association en souvenir d'Antoinette Léon, pour être employé à une œuvre utile.

Nous avons pensé que cette somme serait bien employée pour le Foyer de la Femme puisqu'on demande pour lui leur obole « à ceux qui ont conservé dans le cœur le souvenir d'un être aimé et qui veulent que, sur la terre de France, la souffrance cède la place à la joie. »

Le Gérant : A. COUESLANT.

IMP. A. COUESLANT (*personnel intéressé*). — 32.333